

# Communiqué unitaire secteur spectacle région Grand Est

La Fédération du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT (FNSAC) et ses syndicats, dont le SFA-CGT Alsace (artistes-interprètes) et le SAMBR (musiciens), le SNSP Grand Est, le Syndeac Grand Est, le Synavi Grand Est, La FAREST, le collectif du spectacle vivant à Metz, le SCC, Sud Culture Grand Est, en premiers signataires, appellent tous les professionnels du spectacle vivant, intermittents et permanents : artistes, techniciens et personnels de production et d'administration du Grand Est et leurs employeurs à **une manifestation**

**vendredi 13 novembre prochain à 12h, place de la République à Strasbourg.**

La mise en place d'un nouveau confinement place tous les professionnels du spectacle, artistes auteurs, artistes interprètes, ouvriers, techniciens et personnels administratifs, dans une situation de grande insécurité. Une nouvelle fois, le gouvernement ne reconnaît pas le secteur culturel comme une activité "indispensable" à la nation. Il nous place dans l'impossibilité de porter notre travail auprès du public.

La première prolongation des droits à l'intermittence, décidée au printemps dernier, est désormais insuffisante. L'interdiction des représentations, l'annulation des événements publics empêchent de nombreux professionnels de reconstruire leurs droits. Les logiques de reports d'activité grèvent déjà et éloignent la reprise : il faut prolonger à nouveau automatiquement les droits à l'intermittence pour au

moins un an, jusqu'au 31 aout 2022.

Déjà, il faut intervenir d'urgence auprès de celles et ceux, auteur.trices, technicien.ne.s, artistes, qui n'ont pu réunir à ce jour les droits nécessaires pour ouvrir des indemnités décentes, voire aucune, relatives à leurs congés maternité et arrêts maladie.

L'ensemble des caisses sociales est dangereusement mis à mal par la perte des cotisations due au recours massif au chômage partiel. Elles sont essentielles à la protection des plus fragiles, elles sont indispensables au maintien de la profession. Elles seront décisives à la reprise. Déjà, l'Afdas (formation), la CMB (médecine du travail), Audiens prévoyance (congés, retraite et santé), cessent leurs prestations ou sont en instance de faillite. L'Etat doit financer ces pertes sans puiser dans le budget de la culture.

La fermeture totale ou partielle des conservatoires et écoles de musique est incohérente au regard du maintien de l'enseignement général, tout comme l'est l'arrêt brutal ou l'entrave aux interventions artistiques dans les établissements scolaires, dans les territoires et auprès des populations empêchées. C'est la relève de nos métiers qui est en jeu.

Il faut un plan d'urgence fléchant des aides directes pour les compagnies, les ensembles et les artistes indépendant.e.s, leur permettant dès maintenant de garantir l'emploi de leurs équipes, pour pallier les effets d'engorgements liés aux reports de programmation.

Il faut aider les théâtres à accueillir cette activité en leur donnant les moyens dédiés. Il faut garantir leur sécurité, notamment ceux qui sont fragilisés par la perte de billetterie.

Enfin il faut que l'action des partenaires publics soit concertée avec l'ensemble des acteurs du spectacle vivant,

afin que partout les contrats soient honorés, les moyens humains et financiers mis en œuvre pour assurer l'urgence, les subventions votées soient versées sans proratisation et les budgets culturels garantis au minimum, voire augmentés.

Pour cela, nous demandons à l'Etat et à toutes les collectivités territoriales de jouer leur rôle dans l'organisation de cette action commune.

*FNSAC-CGT : fédération du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle*

*SFA-CGT : syndicat français des artistes-interprètes*

*SAMBR-CGT : syndicat des artistes-musiciens du Bas-Rhin*

*SNSP : syndicat national des scènes publiques*

*Syndeac : Syndicat National des entreprises artistique et culturelles*

*Synavi : syndicat national des Arts Vivants*

*FAREST : fédération des arts de la rue Grand Est Bourgogne Franche-Comté*

*Collectif du spectacle vivant à Metz*

*SCC : (syndicat du cirque et compagnies de création)*

*Sud Culture Grand Est*